

CE N'EST PAS FINI...LOIN DE LÀ

On dirait une vérité de La Palice, parce que nous n'avons jamais baissé les bras dans la défense de notre dossier d'indexation, mais c'est encore plus vrai à l'heure actuelle. En effet, l'INFO ALLIANCE de juin vous apportait la nouvelle fraîche de la recommandation émanant de la Commission parlementaire des 2 et 3 février dernier : la mise sur pied d'un comité consultatif comprenant les retraités, les syndicats et la CARRA, « sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation ». Nous avons fait savoir aux membres de la Commission que nous voyions cette recommandation comme un pas en avant. Mais nous ne devons pas rester les bras croisés, ce n'est sûrement pas le temps de nous asseoir. Je vous présente aujourd'hui la suite des événements.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre pour prendre les devants dans la logistique des travaux de ce comité consultatif dont « la forme et le mandat restent à préciser ». Les membres du Conseil ont préparé 2 recommandations à présenter au GTAR qui devait se réunir le 24, une sur la formation du comité que nous voulons paritaire (3 retraités nommés par le GTAR – Groupe de travail des associations de retraités -, 3 syndiqués et 3 représentants de la CARRA), et une sur le mandat dont nous voulons qu'il soit centré sur la correction de l'indexation. Vous devinez probablement que la présence des mots « services aux retraités » dans la recommandation fait penser, du moins à première vue, à d'autres choses que l'indexation.

Les membres du Conseil d'administration ont aussi décidé d'envoyer une lettre aux grands quotidiens, aux hebdomadaires (+ ou – 50) et à l'Aut'Journal qui avait publié en février un dossier sur les Caisses de retraite, l'objectif étant d'assurer un suivi au développement du dossier et faire connaître la suite de nos démarches. Vous recevez avec ce bulletin copies de ces lettres.

Le GTAR s'est réuni le 24 septembre comme prévu. Les 2 propositions de l'AAR ont été validées et enrichies. Une attention spéciale et un appel à la prudence ont été portés sur les mots « services aux retraités ». De plus, les membres du GTAR ont souligné que le Rapport de la Commission suggérait que « si la formation du comité consultatif nécessite une modification de la loi sur la CARRA, un comité *ad hoc* soit mis sur pied et commence ses travaux en attendant ladite modification législative ». Il fut alors décidé d'écrire dans les plus brefs délais à la direction générale de la CARRA pour activer vite ces travaux, ce qui fut fait, mais nous attendons une réponse. Vous recevez aussi copie de cette lettre.

Le Conseil d'administration se réunira à nouveau le 15 novembre prochain. Le suivi au dossier sera bien sûr le sujet prioritaire à cette réunion. Le GTAR, lui, se réunira le lendemain, le 16.

Au cours de cette année, l'AAR a recommandé deux membres du CA à des postes d'administration: Jean des Trois Maisons, président sortant, au CA de la Régie des Rentes du Québec et André Gagnon, trésorier de l'AAR et président de l'AREF, au Comité retraite du RREGOP. Les deux ont été nommés à ces postes. Félicitations et bonne chance.

Vous avez certes appris que le gouvernement, dans son budget 2010-2011, annonçait la disparition

de 30 organismes dont le Conseil des aînés. Le G-15, qui regroupe 14 grandes associations de

retraités dont notre Alliance, a évidemment dénoncé ce projet du gouvernement, de même qu'une multitude d'autres organismes et d'individus. Même les membres votants du Conseil, des bénévoles, ont exprimé leur désaccord et demandé au gouvernement de scinder son projet de loi 104 qui devait concrétiser cette disparition. Ça devait se faire assez rapidement, mais ce fut retardé...et ce n'est pas encore réalisé. Le G-15 existe donc encore et se réunira à nouveau le 22 novembre. Le sujet est bien sûr à l'ordre du jour. Se pourrait-il que le gouvernement ait compris un message ou qu'il laisse passer la tempête avant de réaliser son « rêve » ? Vous recevrez d'autres nouvelles à ce sujet avant Noël.

Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas le moment de laisser le bateau. C'est vrai que c'est loin d'être fini... C'est aussi vrai que notre patience « a son voyage »! Notre solidarité nous a permis de nous amener à cette première ouverture que nous présente ce fameux comité consultatif.

Les embûches ou les objections ou les difficultés que nous devons habituellement contrecarrer étaient liées entre autres et surtout à l'unanimité impossible qu'on demandait toujours aux retraités, et à notre absence légale à la table de négociation. Nos dernières démarches, commencées en 2007 lors des 14 ralliements régionaux (la demande d'une table de travail avec le gouvernement), ont fini, je le crois sincèrement, par constituer un discours qui a été entendu. Le Rapport intérimaire parle plutôt de **concertation** entre les parties concernées. **Nous serons donc là!** À preuve, cette phrase que j'extraits de la conclusion du Rapport:

La Commission « considère que, malgré l'avancement du dossier, la résolution de celui-ci passe nécessairement par la concertation des associations de retraités, des syndicats et du gestionnaire des régimes. C'est pourquoi elle soumet quelques pistes de solutions et recommande la mise sur pied d'un Comité consultatif qui se penchera, entre autres, sur ces dernières. Compte tenu de la complexité de la problématique et de la nécessité de trouver une solution partagée, les membres de la Commission soulignent qu'il est capital que les parties discutent ensemble. »

Tout cela ressemble, bien sûr, à une négociation et suppose que la solution devrait être « donnant donnant », alors que, pour nous, l'indexation est une question de principe à cause du bris unilatéral du contrat de 1973 par le gouvernement. Mais c'est une première que cette situation et nous devons, je crois encore, nous en réjouir et continuer d'avancer solidairement.

André Goulet, président
AAR, Case postale 75 133
Québec Qc G1Y 3C6
Téléphone: (418) 658 – 4431
alliancedesassociations@bellnet.ca